

L'économie locale d'autrefois

□

Découvrez l'histoire de la dernière ferme du village, et de ses différentes activités économiques : agriculture, élevages et pâturages, commerces et marchés mais aussi l'industrie qui reste une caractéristique fondamentale du village de Chaumontel : industrie de la pierre, du bois, du fer, de l'ivoire et de l'os, de l'abeille, industrie chevaline, du vêtement...

Commerces et marchés

Les activités industrielles font vivre la population qui elle-même favorise le développement du commerce et l'apparition de marchés. Loisel nous dit qu'il existait un marché au Moyen-Age. Cependant, l'activité du marché a périclité. Sa réapparition récente marque-t-elle sa renaissance ?

Au début du 20^{ème} siècle, Chaumontel compte quelques commerces de proximité : une épicerie-mercerie tenue par la famille Lucien, puis Lamarre. Une autre épicerie, l'Épicerie du Centre, face à l'église, tenue par Mme Scombart.

[1] Une boucherie avec abattoir, tenus par la famille Vassord - Vassord père, René Vassord, le fils et André Vassord le petits-fils, mort pour la France durant la seconde guerre mondiale. Plus loin, une boulangerie.

Enfin, sur la rue de Paris, existait une fabrique de chaussures orthopédiques tenue par M. Liebod.

En dehors du marché et hormis les commerces de rue, des commerces ambulants permettent aux habitants de bénéficier de produits qu'ils ne trouvent pas ailleurs :

M. Fournier des Brûlis passe dans les rues pour y vendre du poisson.

M. Pontcel venant de Bellefontaine, vend du cresson, dit le « *cresson de fontaine* ».

Un ramasseur de paux de lapins, une marchande de café et de beurre venant de Seugy à vélo, dessert Chaumontel.

Dans sa monographie sur Chaumontel, A. Charlot écrit, en 1892, que « l'exploitation du bois est faite par des marchands de bois de Luzarches et de Coye. Ces coupes fournissent annuellement 6 à 700 mètres cubes de bois ; 10 à 12 ouvriers y sont occupés l'hiver comme bûcherons ; pendant l'été, ceux-ci se livrent aux travaux des champs qui sont plus rémunérateurs.

Il y a trente ans environ, les femmes de la localité s'adonnaient à la confection de boutons de passementerie et à la dentelle dite de Chantilly. Aujourd'hui, ces industries sont remplacées par la fabrication de feuillages artificiels et l'enfilage de perles métalliques. Ces derniers travaux se font soit à l'atelier, soit à domicile.

Quatre ateliers de tableterie occupent une vingtaine d'ouvriers qui font particulièrement des porte-plumes, des coupe-papier et des étuis en os.

Chaumontel a une fabrique de perles et paillettes métalliques. Rebâtie en 1890 sur un vaste emplacement, elle possède un outillage des plus perfectionnés et fournit du travail à la majeure partie de la population. Les perles qui y sont fabriquées sont employées dans la passementerie ; on en exporte beaucoup en Angleterre et en Amérique.

Tous les objets qui sortent des ateliers de tableterie sont vendus à Paris à des commissionnaires qui servent d'intermédiaires entre les fabricants et les maisons de gros. Les prix de vente baissent de plus en plus rapport à la concurrence étrangère. »

En conclusion, voici ce que Josiane Coudre Cabot écrivait sur son village de Chaumontel :

« *Tout le monde travaillait à Chaumontel ; les enfants commençaient très jeunes ; les femmes travaillaient aux champs et à l'usine ; les hommes aussi, mais chacun avait son petit lopin de terre pour y cultiver ses légumes* ». Derrière cette vision optimiste qui a le mérite de mettre en valeur le travail, se cachent néanmoins des conditions de vie que peu de nos contemporains seraient prêts à accepter.

Sources : Me Thézard, notaire honoraire à Luzarche ; Notice sur Chaumontel, A. Charlot, instituteur - ADVO ; Histoire de Chaumontel, Loisel ADVO ; Les petits métiers de Chaumontel, Josiane Coudre-Cabot, secrétaire de la mairie de Chaumontel ; Musée de la dentelle Chantilly (Conservatrice Mme Denise Bosc) ;

Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat (†)

jmbrulis@orange.fr [2]

L'agriculture et l'élevage à Chaumontel

Dans le dernier numéro du Petit Chaumontellois, nous évoquons le caractère rural du village en développant l'histoire de la ferme Dequidt. Il apparaît aujourd'hui que l'accent pourrait être mis sur les activités économiques du village tout au long de

son histoire. Nous nous sommes fondés sur quatre documents inédits, dont deux sont conservés aux Archives départementales du Val-d'Oise, à Cergy. Les deux autres documents sont des archives privées familiales.

Agriculture, élevage à Chaumontel

Dans son Histoire du diocèse de Paris, l'abbé Lebeuf écrit que le territoire de Chaumontel était en vignes, labourages et prairies.

Les terres fertiles du fond de la vallée de l'Ysieux sont propices à l'agriculture et à l'élevage. Les collines et les terres exposées au sud favorisent la vigne.

Défrichage des surfaces non encore cultivées et dessouchages des parties de la grande forêt voisine, permettent d'agrandir les surfaces exploitables.

La vigne semble avoir tenu une place prépondérante à Chaumontel.

Le voisinage de la forêt princière, à partir du 18^è siècle, porte un coup dur à la vigne comme à l'agriculture. En effet, la rive droite de l'Ysieux qui englobe la plus grande partie des terres labourables de Chaumontel, se retrouve comprise dans la Capitainerie royale de Halatte. Le secteur des Commissions est dans ce périmètre.

Le gibier y abonde : cerfs, biches, sangliers, lièvres et lapins, causent des dégâts aux récoltes. Les habitants de Chaumontel reconnaissent qu'il est nécessaire de nommer un messier chargé de garder les grains, jour et nuit, jusqu'à la fin des récoltes, dans un secteur s'étendant de la rivière d'Ysieux jusqu'aux bois de Chaumontel, de Coye, de Bertinval, à la Genetraye et à la pièce Côme. Propriétaires et laboureurs rémunèrent le messier. La durée de la surveillance est de 121 jours. Outre les grains, la surveillance est étendue à la vigne et aux foins.

A la mort de Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé, en 1740, le comte Charles, son frère, ayant eu la tutelle de son neveu, Louis-Joseph, fils du Louis-Henri, étend son domaine de chasse jusqu'à Chaumontel, entraînant une chute des activités agricoles et la reconquête de la forêt sur des espaces autrefois libérés. La Genetraye retrouve ses bois qui laissent leur nom à la ruelle des Bois.

Néanmoins, il convient de faire gardienner les grains qui continuaient d'être récoltés. A ce titre, au 18^è siècle, Chaumontel compte trois messiers qui surveillent les récoltes jour et nuit. A Chaumontel s'est développé un art particulier : le jardinage. Les actes notariés font référence à des clos et à des jardins. C'est ainsi le Pralet, Vitel et Outreville peuvent s'enorgueillir de posséder ces espaces propices au jardinage grâce à la vallée fertile et bordée de forêts.

Ce sol est particulièrement favorable à la production de la poire. Le poirier demande un sol profond, fertile et froid, ce que peuvent lui procurer les alluvions de la rivière d'Ysieux.

Les Rayons ou Grouets étaient plantés en vigne et en cerisiers.

Au milieu du 17^è siècle, au Pralet, le jardinier Martin Regnault (époux de Anne Barré), obtient la fameuse poire, dénommée Besi ou Beurré de Chaumontel, dite la reine des fruits. L'histoire de cette poire commence en fait avec la présence régulière d'Agathe Pain au château du Pralet, durant la belle saison.

Agathe Pain rapporte du nord une poire. Les pépins semés avec d'autres dans la cave du château, cellier recouvert de terre dans la grande cour, donnent naissance, vers 1670, à un sauvageon épineux.

Le pomologue Merlet l'inscrit dans son édition de 1675 en baptisant le sujet Poire de Chaumontel qui prend sa place parmi les Bezi, c'est-à-dire poires de première qualité.

Agathe Pain est citée dans un acte de 1692 comme représentante de demoiselle Louise Le Bossu de Marsay, marraine du fils du jardinier.

A sa mort, Agathe Pain laisse une somme d'argent pour carreler l'église. Le carrelage est réalisé en juin 1708.

Delaunay, bibliothécaire du Jardin des Plantes, nomme le Bezi de Chaumontel, le premier parmi les Beurrés, en le décrivant ainsi : Bezi de Chaumontel, Beurré d'hiver, varié de forme et de couleur, demi-beurré, fondant, excellent (Le Bon Jardinier, 1806).

Les Chartreux de Paris donnent une place au Bezi de Chaumontel dans leur catalogue.

En 1765, Duhamel représente le fruit tel qu'il lui avait été offert par M. d'Arsilly, possesseur du premier Bezi de Chaumontel. Près d'un siècle plus tard, le poirier produit encore de nombreuses poires.

L'Almanach de Versailles de 1791 mentionne le poirier d'où ont été tirés tous ceux qui produisent le fruit connu sous le nom de Chaumontel.

Martin Regnault devient concierge du château. Il y demeure. Il meurt en 1686, âgé de 60 ans.

Le Bezi donnerait ses plus beaux fruits à Jersey. Les horticulteurs de cette île se procurent à Angers de jeunes sujets dont les fruits seront revendus en Angleterre. En hiver, le Bezi se vend au prix de un franc durant l'Empire (environ 2,20 € 2006). Le Bézi qui poussait au Pralet et sur le secteur des Montagnes disparaît totalement sous la Révolution, durant l'hiver de 1789. Une autre espèce, le Chaumontel anglais ou Poire Douville. Cette poire se confond avec celle d'Oignon, de la famille de la Fontaine, seigneurs de Bertinval et d'Oignon.

Pâturages de Chaumontel

Un berger communal garde le troupeau de bêtes appartenant à différents propriétaires. Il le mène aux pâtures (Voir Petit Chaumontellois N°26 - AutrefoisChaumontel 11), où les animaux restent libres mais parqués; le souillard y a sa cabane.

En 1659, un berger communal ;

En 1652, un vacher ; Joannes Metas ;

En 1665 : un vacher ; Etienne Aubé ;

L'élevage des troupeaux tient une grande place à Chaumontel.

L'un des propriétaires n'est autre que le curé de Chaumontel, le curé Joseph Desmazures, qui possède un cheptel de 25 brebis. Il signe un bail pour une durée de trois ans confiant ses brebis au laboureur Pierre Pelletier et à sa femme Jeanne Fouquet.

La Voie aux Vaches et la Voierie aux Porcs, entre Chaumontel et Luzarches, illustrent la présence de cheptels sur le territoire de Chaumontel. Notons également le patronyme de Goret à Chaumontel qui rappelle le métier de souillard surveillant les

porcs dans les pâturages forestiers qui bordent Chaumontel.

En 1892, A. Charlot, instituteur, écrit dans sa monographie sur Chaumontel « qu'une grande partie du sol agricole est exploitée par des cultivateurs de Luzarches et de Seugy ; cinq seulement habitent la commune.

Le territoire est partagé entre un grand nombre de propriétaires ; 2 possèdent chacun 30 h de terres et bois ; 4 en ont de 10 à 20 h ; 1 de 5 à 10 h ; 15 de 1 à 5 h et 98 moins de 1 h.

Les principales plantes cultivées sont le blé, l'avoine, la betterave, la pomme de terre, les pois, les haricots et les navets. Ces trois derniers produits sont expédiés ou portés directement à Paris.

On élève peu de bétail ; il n'y a qu'une quinzaine de vaches. La plaine est assez giboyeuse ; la perdrix et l'alouette dominant.

Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat (†)

jmrbrulis@orange.fr ^[2]

La dernière ferme du village

Archives du Musée Condé, château de Chantilly et archives départementales à Cergy – les clichés de la ferme Dequidt aujourd'hui, sont reproduits avec l'autorisation aimable et amicale de Philippe Dequidt.

Le reportage paru dans la revue municipale n°40 de janvier 2000, titrait « le dernier fermier de Chaumontel en l'an 2000 ». Il se référait à Noël Dequidt, père de Philippe qui a repris l'exploitation après la disparition de ses parents.

A cette époque, la population agricole représentait encore 5% de la population active. Ce taux est tombé à 3,5% en 2005.

Le destin des exploitations agricoles de notre région est lié à l'étalement urbain qui voit la construction de nouveaux logements dans les zones rurales. Les recensements de population permettent ensuite de définir ce qui ressort de la zone urbaine et ce qui distingue la zone rurale.

Aujourd'hui, les nombreuses fermes que comptaient Chaumontel et Luzarches ont peu à peu disparu, en raison des orientations de la politique agricole commune favorisant notamment la concentration des exploitations agricoles, la diminution du nombre des agriculteurs et surtout les normes imposées aux exploitations dont le pouvoir de financement ne pouvait que les condamner à brève échéance.

Luzarches vient de voir sa dernière ferme cesser son exploitation.

Chaumontel s'honore de compter encore dans son patrimoine local, sa ferme Dequidt, mais pour combien de temps encore ?

La famille Dequidt, installée à Chaumontel depuis 1961, y développe une polyculture et un élevage de bovins. Noël et Cécile Dequidt, parents de Philippe, prennent leur retraite en 1984 et Philippe leur succède. C'est la même gentillesse « ancestrale » qui accueille le passant : Philippe aime montrer sa ferme, ses animaux, le dernier né de son troupeau de vaches, la respectabilité de ces vieux murs chargés d'histoire.

Car cette ferme a une histoire qui remonte au 17^e siècle, comme en témoignent les ventes successives réalisées avant 1707, et au 18^e siècle.

En 1623, il est fait mention de **la ferme de Chaumontel, rue du Tertre**, située vis à vis de l'église et du cimetière, tenant à la ferme louée à Carton, avec 86 arpents et 5 perches et demi de terre et 5 arpents et 3 perches et demi de prés, louée à Guillaume Guénot et à Jeanne Camus, sa femme.

En 1652, Anne Boyer épouse en secondes noces Nicolas Violé, Seigneur de L'Hervillers, Capitaine au Régiment des Gardes du roi, puis Seigneur de Luzarches pour moitié et par indivis, comme acquéreur des droits de la famille de Marle et autres représentants de Bernard Prudhomme, Sieur de Freulines.

En présence de Nicolas Violé, elle afferme pour 9 ans, à Rieul Pasquin, Nicolas Roger et sa femme, **les deux fermes**, l'une devant le carrefour de l'église, et l'autre sis au carrefour, plus 157 arpents de terre et 6 arpents $\frac{3}{4}$ de prés ; le greffe de la prévôté de Chaumontel ; les défauts et amendes jusqu'à 60 sols ; les droits de champarts, moyennant 720 livres, 8 chapons et 300 gerbes de paille de froment par an.

Les fermes étant considérées comme en mauvais état, les preneurs ne paient que 600 livres la première année.

En 1664, Madame Garnier de Montereau afferme **ses deux fermes** de Chaumontel, l'une à Rieul et à Nicolas Pasquin, l'autre à Barbier et à Lelièvre. Ces fermes couvrent ensemble une superficie de 90 arpents, environ.

En 1666, elle afferme pour une durée de neuf ans, à Louis Métas, marchand à Chaumontel, le revenu de la terre et seigneurie de Chaumontel, censives et rentes seigneuriales, en grains, poules, chapons, lods et ventes, saisines, amendes et le greffe, soit trois fermes seigneuriales, l'une du fief Vitel, tenu par le preneur, la grande ferme tenue par les Pasquin et la troisième par les Barbier et Lelièvre, les terres de Trianon, les osiers du château de Prélay, une fosse à poissons proche la Fontaine du Bon Puits de Chaumontel, la coupe des bois sous réserve de laisser vingt baliveaux par arpent, le moulin dont le preneur percevra les fruits et revenus, y compris les clos, fief et jardin de la Maison d'Outreville. Le tout pour la somme annuelle de 3000 livres.

En 1674, Martin Reynauld, concierge du Château du Prélay et mandataire de M. et Mme de Montereau, loue pour neuf ans, à Rémy Tardif le Jeune, les revenus de la terre et seigneurie de Chaumontel-la-Ville et du Prélay pour la somme de 3750 livres.

En 1675, Rémy Tardif sous - loue à Georges Fleury de Chaumontel **la ferme de la rue du Tertre**, la moitié des 153 arpents, 6 arpents de prés et le moulin pour 600 livres.

En 1703, Madame de Montereau loue ses fermes de Chaumontel.

Le 31 décembre 1707, veuve du Président à Mortier dont elle était séparée, elle vend la Seigneurie de Chaumontel, le Château et l'enclos du Prélay, tout en s'en réservant l'usufruit, **les fermes, terres**, prés et bois qui en dépendaient au Prince Henri III Jules de Bourbon, Prince de Condé, Premier prince du sang, Pair et Grand Maître de France, Chevalier du Saint Esprit, Duc d'Enghien et de Châteauroux, fils de Louis II dit le Grand Condé, Prince de Condé, Duc d'Enghien, d'Albret, de Montmorency, Duc de Bourbon et de Bellegarde, Prince du Sang, Grand Maître de France, Chevalier du Saint Esprit, Gouverneur de Bourgogne.

1707 : voici la transcription de l'acte de vente qui détaille les biens mis en vente :

- le château, jardins, fossés remplis d'eau, viviers, fontaine, le parc de Chaumontel et du Praslay

- la maison et jardin d'Outreville
- une petite place de deux perches et demie de jardin assise devant la porte de Chaumontel
- une maison située au devant de la porte occupée par le jardinier appelée Outreville
- **une ferme size devant l'Eglise et Cimetière de Chaumontel, une petite maison entre ladite ferme et la suivante**
- **une autre ferme située au même lieu et qui communique à la précédente (), un colombier avec une pièce de terre en sainfoin située derrière lesdites deux fermes**
- une autre ferme située près le pont dudit château appartenant à M. Molé, appelée le fief Vitel, volière à pigeons et étables, grange, escurie, le tout avec un jardin derrière en prés
- une pièce de prés appelée Lozier dans laquelle est la fosse autrefois à poissons près la fontaine plantée en arbres fruitiers fermée de hayes
- le moulin à eau appelé le moulin de Chaumontel avec le logement du meunier, escuries, estables () fermé de murs, une grange

Louis II meurt en 1709. Son fils, Louis III recueille la seigneurie de Chaumontel mais il décède subitement en 1710, laissant Chaumontel en héritage au Très haut, Très puissant et Très excellent Prince, Louis Henry, duc de Bourbon, Prince de Condé, Premier prince du Sang, duc de Bourbonnais, de Châteauroux, de Montmorency, d'Enghien, de Guise et de Bellegarde, Pair et Grand Maître de France, chevalier des Ordres du roi et de la Toison d'or, gouverneur général pour le roi en ses provinces de Bourgogne et de Bresse, surintendant de l'éducation du roi Louis XV, chef du conseil de Régence.

En 1718 - 1720, les baux des fermes de Chaumontel sont résiliés. Madame Vve Garnier de Montereau, Dame de Chaumontel, décédée en 1736, l'usufruit qu'elle s'était réservée durant le reste de sa vie est réuni à la nue propriété au profit du prince de Condé, duc de Bourbon.

Le 27 janvier 1740, le Prince meurt à Chantilly, d'un coup de froid à la chasse. Son fils, Louis Joseph de Bourbon, Prince de Condé, âgé de 4 ans, recueille la succession de son père et devient Seigneur de Chaumontel et propriétaire des fermes, terres, prés, bois et moulin composant la Seigneurie. Le Prince de Charolais, oncle paternel et tuteur du jeune Seigneur avait mis en réserve dans la forêt de Chantilly une telle quantité de gibier, cerfs, biches, lièvres et lapins, que les riverains ne récoltaient plus rien suite aux destructions massives des plants de vignes et d'arbres. Seule la rive opposée de l'Ysieux à l'abri des animaux, pouvaient encore être exploitée.

En 1743-1749, les fermes de Chaumontel sont affermées à Contenceau et à Charles Métas.

A la Révolution, la seigneurie de Chaumontel disparaît. Les biens sont confisqués et vendus comme biens nationaux. L'abbé Lebeuf écrit que le territoire de Chaumontel était en vigne, labourages et prairies. Déjà au 15ème siècle, un certain Guillaume Girard, marchand laboureur, s'engage à défricher une pièce de terre appartenant aux religieuses de Montmartre qui possédaient des biens à Chaumontel.

L'histoire de l'activité fermière a subi des modifications fondamentales au cours des siècles : si la vigne s'est imposée et a fait disparaître une partie de la forêt dès son apparition, par suite de défrichages successifs, elle a peu à peu laissé la place aux terres labourées jusqu'au 18ème siècle. En effet, à la suite de la mort du duc de Bourbon en 1740, son frère Charles avait eu la tutelle de son neveu, fils du précédent, amateur de chasses à courre, il fit en sorte que le territoire de Chaumontel inclus dans le domaine princier, vit ses terres cultivées retourner en partie à la forêt.

Les registres de délibérations du conseil municipal du 19ème siècle, montrent, au travers des décisions et arrêtés l'importance de l'élevage. La vaine pâture est pratiquée selon des règles que les propriétaires sont tenus de respecter. Les terres où se pratique la vaine pâture sont clairement précisées et tout manquement ou dégât occasionné par le bétail est sanctionné par un dédommagement au propriétaire de la terre ouverte à la vaine pâture. La vie des fermes à Chaumontel n'a pas laissé de traces au cours du 19ème et du 20ème siècle, si ce n'est le nom des cultivateurs - Réthoré, Picque, Thibault, Murger/Cornelis, Goret.

Aujourd'hui, la ferme Dequidt est la seule qui reste en activité. Elle s'est recentrée sur des activités de polyculture après avoir abandonné celles liées à l'élevage et à la production de produits laitiers.

L'ensemble de la ferme du 18ème siècle est actuellement partagée en deux. La ferme Dequidt, proprement dite, et l'habitation privée de la famille Réthoré.

Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat (†)

Les industries à Chaumontel

Si l'agriculture et l'élevage occupaient au moins 5 fermes (*voir Petit Chaumontellois N°26 - AutrefoisChaumontel 11*) l'industrie reste une caractéristique fondamentale du village de Chaumontel, tout comme elle l'est aujourd'hui encore. Ces industries produisent le nécessaire pour la consommation locale, ou plus tard, elles sont industries d'exportation des produits, hors de Chaumontel, voire outre-mer.

- L'industrie de la pierre
- L'industrie du bois
- L'industrie de l'ivoire et de l'os
- L'industrie de l'abeille
- L'industrie chevaline
- L'industrie du fer
- L'industrie du vêtement

L'industrie de la pierre

Les silex sont nombreux à Chaumontel. Le sol et le sous-sol constitués de craie blanche affleurant et de silex donnant prétexte aux occupants de l'exploiter pour fabriquer leurs outils. Vitel et Bertinval sur les bords de l'Ysieux, semblent avoir

été des stations du travail du silex, compte-tenu du nombre et de l'importance des objets qui y ont été recueillis. Vitel, dit Loisel, se serait caractérisé par la corporation des « *Sueurs* » de la rue aux Poulains, produisant des outils de petites tailles, tandis que Bertinval, fief seigneurial, aurait été le domaine de la production d'armes, de plus grandes dimensions. Calcaire et argile ont été exploités à Chaumontel.

La montagne de Chaumontel est le dernier contre-fort du plateau senlisien, caractérisé par un calcaire d'excellente qualité. La pierre a notamment servi à l'édification ou à la réparation de monuments, notamment l'église et l'école-mairie de la rue du Tertre. Des carrières sont ouvertes sur les Brûlis, provoquant parfois des litiges entre le carrier et la municipalité. Jusqu'à 13 excavations sont recensées au 18^{ème} siècle. Cette industrie permet l'installation de tailleurs de pierre dans le village; Loisel dit avoir vu sur un pilier à la gauche de la nef, une inscription tracée à la main :

Deambulato cum D
UMATJ po villette 1576

Les lettres A, T et J sont en fait entrelacées « A toujours ».

Deambulato cum Domini est la devise des tailleurs de pierre effectuant leur tour de France. Près de l'autel de la Vierge se serait également trouvée une dalle portant les inscriptions :

PICHON

Culpteur

Marbrier [3]

Un autre tailleur de pierre du nom de Charles Bernier, natif de Noyon, est logé à Chaumontel, chez Simon Hiard, vers 1739. Il déclare avoir travaillé sur les châteaux de Chaumontel et des environs ainsi qu'à l'abbaye d'Hérivaux. Une autre industrie issue de l'exploitation du calcaire des Brûlis est **la production de la chaux**. Au 17^{ème} siècle, le lieu-dit Le Chauffour apparaît. Il est voisin de la ruelle des Brûlis. Les *Chaufourets* désignent les prés de Bertinval en 1703. Les fours à chaux étaient directement implantés sur les lieux d'édification des monuments.

Autre matériau, **l'argile**. Depuis le 13^{ème} siècle, la fabrication des tuiles semble attestée à Chaumontel. Ainsi, Girard de Chaumontel, en 1288, avait un bois au lieu-dit les Vieilles Tuiles - *veteres tegularia*.

Le village possédait avant le 16^{ème} siècle, une tuilerie, au bord du chemin de Bertinval.

Une tombe située dans l'église révèle la présence de carreaux en terre cuite, de forme hexagonale de 10 cm de côté, marqués de cinq trèfles et de trois tâches de vernis indiquant que la fabrique produisait des carreaux brillants. L'état-civil indique également la présence d'un établissement de céramique ; l'état-civil parle de la mort d'un enfant à la potière de 4 ou 5 ans, en 1676. A Chaumontel, l'impasse des Carrières continue d'évoquer cette activité de la pierre.

L'industrie du bois

[4]

La proximité la forêt a toujours favorisé des activités liées à l'exploitation du bois. Les métiers de cordiers (les cordes de bois), de galochiers (semelles de bois), synonyme de cordonniers attestent de cette industrie du bois. Chaumontel est une terre favorable aux noyers. Rien d'étonnant alors que l'on trouve des fabricants de semelles de galoches en noyer. Les *Sueurs* seraient une corporation en rapport avec les métiers du bois. Loisel dit qu'une Cour des *Sueurs* existait dans la rue aux Poulains près de la route de Paris et de Beaumont, constituée de deux travées de maisons couvertes de tuiles, avec cour commune et quelques masures, tenant d'un côté à Madame de Chaumontel et d'autre à Michel Métais.

Jean Liédé habitait le presbytère situé au bord de la rue aux Poulains. La Porte Rouge serait une maison appartenant à la Cour des *Sueurs* (Michel Métais). L'atelier d'instruments de silex de Vitel se trouve sur l'emplacement de la Cour des *Sueurs*. Les patronymes (Le)*Sueur* et *Suart* témoignent de l'industrie des cordiers.

La forêt constituait une source de combustible importante. Un autre métier en découle : **les charbonniers**.

Chaumontel en garde le souvenir avec la rue de La Charbonnière. Il y avait la Haute et la Basse Charbonnière ; la première située à droite de la voirie et la seconde à gauche. La layette sur les Brûlis laisse le souvenir des huttes construites par les charbonniers dans les bois.

Si les charbonniers ont fini par disparaître, il n'en est pas de même des métiers liés au débit des bois forestiers.

Chaumontel abrite un menuisier au 16^{ème} siècle, un maître-charpentier au 17^{ème} siècle ; un scieur de long au 18^{ème} siècle, un certain Guillot. Les poiriers produisent un bois apprécié des ébénistes. Deux charrons apparaissent à Chaumontel, l'un au 17^{ème} siècle, Pierre de la Ville, l'autre au début du 18^{ème} siècle, Nicolas Thibault.

Le bois à brûler alimentait un four de boulanger. Louis Cléret est marchand boulanger à Chaumontel vers 1673.

La liberté de la mouture et de la boulangerie n'existant pas encore, les habitants sont tenus d'apporter leurs grains à moulin au moulin banal de leur seigneur. Le four banal est supprimé en 1743.

L'industrie de l'ivoire et de l'os

Les restes d'objets en ivoire, en os et des silex sur les rives de l'Ysieux attestent d'une longue tradition. Au 18^{ème} siècle, un certain Landry reçoit de la Fabrique de l'Eglise, la somme de 1 livre et 4 sous pour la confection d'un bâton de la Vierge en ivoire.

Chaumontel compte plus tard un atelier lié à l'industrie du bouton en nacre, tabletterie, dont le sol révèle parfois l'existence. La tabletterie produit de petits objets à usage quotidiens et de luxe (le Musée de la nacre et de la tabletterie de Méru (Oise) offre un excellent panorama de cette industrie).

L'usine se trouve alors à l'emplacement des Etablissements Ribaut. Un atelier se trouvait également dans la ruelle de la Guillotte. Là, le « Père Leneutre » travaillait l'ivoire avec quelques ouvriers.

Cette activité procure du travail aux paysans « sans terre » durant l'hiver. La taille des propriétés agricoles ne permet pas de subvenir aux besoins de la famille. La tabletterie apporte un revenu complémentaire.

[5] Dans la rue André Vassord, un atelier est créé par Louis Parnaland, inventeur de la machine à fabriquer des chaînes de cou et de bracelets. Marcel Parnaland, son successeur, emploie une trentaine d'ouvriers et d'ouvrières pour la fabrication de boutons et de boucles en galalithe. La galalithe est inventée dans le Jura. Elle est fabriquée à partir de la caséine du lait et du formol. Elle se travaille au tour puis à la main et est utilisée dans la fabrication des objets. Elle est elle-même remplacée par la bakélite, produit par réaction entre le phénol et le formol, sous pression et température élevée. Produit de synthèse, la bakélite peut être moulée et les pièces sont fabriquées en série.

L'atelier est ensuite occupé par Charles Parnaland qui y tourne le métal.

Il est ensuite acheté par M. Bonnefont, fabricant de boutons. L'atelier est arrêté par les grèves de 1936.

L'existence du moulin de Chaumontel, dit Moulin de Glanne, est attestée depuis 1238, année au cours de laquelle Everard, meunier du moulin, donne 39 litres de blé à l'abbaye d'Hérivaux, à prendre chaque année sur son moulin. Le moulin reste moulin banal jusqu'au 18^e siècle.

Le meunier est tenu d'envoyer charger les grains chez les habitants et de faire livrer la farine dûment moulue chez leur propriétaire. Les meuniers occupent un rang élevé dans la société. Ils peuvent être marguilliers. Vendu par le Prince de Condé, le moulin est propriété de Louis Charlemagne Da, en 1789.

L'activité du moulin et l'existence du meunier cessent dès que le moulin de Glanne est transformé en une fabrique de perles métalliques qui fait vivre une bonne partie de la population. L'usine est propriété de la famille Marguerie puis de la famille Goupil.

^[6]

L'industrie de l'abeille

Chaumontel connaît également l'industrie de l'abeille, grâce à la proximité de la forêt.

En 1605, Etienne de Vouze et Elisabeth Suard, son épouse, cèdent à Nicolas Marié, les droits qu'ils ont sur deux pièces de vigne à condition qu'il acquitte les cens et rentes et leur cède un vaisseau de « mouches à miel ».

L'élevage des mouches à miel est pratiqué par les bûcherons et les manouvriers de Chaumontel.

Les Chaumontellois Pinel et Bordais ont maintenu la tradition jusqu'à leur disparition.

L'industrie chevaline

La rue aux Poulains, l'Orme aux Poulains sont les seuls souvenirs d'une activité aujourd'hui disparue mais qui a dû avoir ses grandes heures en raison des prairies entourant la ville, aujourd'hui occupées par l'industrie de la pension pour chevaux.

L'industrie du fer

Au 17^{ème} siècle, apparaît une industrie du fer à Chaumontel. On trouve des serruriers (Pierre Auger, mort en 1624, Claude Jollivet en 1664).

Un maréchal en 1638 et des rémouleurs se rencontrent en 1638, pour le premier et dès 1560 pour les seconds.

L'industrie du vêtement

^[7]Dans la première partie du 17^{ème} siècle, Chaumontel compte des boutonniers. La fabrication des boutons remonte à 1624.

Le tissage se faisait à domicile. En 1607, Nicolas Marié prend la qualité de tisserand. En 1653 on rencontre un tailleur d'habit.

L'industrie du vêtement de luxe est présente à Chaumontel : la dentelle. Elle est développée par la famille Canuet propriétaire de la Maison d'Outreville.

Au 17^{ème} siècle, on voit une bisetière, fabriquant de la dentelle appelée bisette. La bisette est le fil de lin blanc composant la dentelle. C'est la seule industrie locale ayant survécu à la Révolution.

Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat (†)

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/leconomie-locale-dautrefois>

Liens

[1] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/rue-de-la-republique.jpg> [2] <mailto:jmrbrulis@orange.fr> [3] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/archives-municipales-de-luz.jpg> [4] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/charbonniers-en-foret.jpg> [5] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/greve-aux-ateliers-bonnefon.jpg> [6] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/rucher-pinel_standard.jpg [7] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/dentelle.jpg>